ADR 1.3 « Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la Route – ADR 1-3 »

Logistique

30/10/2026

Public et prérequis

Employés logistique travaillant avec des marchandises dites dangereuses

Pas de prérequis

Les objectifs

Connaître et respecter les principes généraux et règles du chapitre 1.3 de l'ADR ou Accord for dangerous goods by roads qui désigne l'accord européen régissant le transport international des marchandises dangereuses par voie routière

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation
La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires

Contenu de la formation

Analyse de la situation

Visite du site avec les stagiaires
Échanges en salle sur la connaissance des stagiaires en termes de matières dangereuses

Présentation de l'ADR

Définition
Le contexte règlementaire
Les applications
La responsabilité des différents acteurs :
l'expéditeur
le transporteur
le destinataire
le chargeur
l'emballeur
La responsabilité pénale

Les Règles applicables

RÉFÉRENCE
LOGS0004

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Le conditionnement
L'étiquetage
Les pictogrammes
L'homologation des emballages
La signalisation
Le stockage
Les documents de transport
Les contrôles des véhicules
L'arrimage des charges

Modalité d’évaluation

Évaluation des acquis réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situations et exercices